



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 à 20 H 30

(ce compte-rendu devra être approuvé par le prochain Conseil Municipal)

Convocation envoyée le 15 septembre 2023 par courriel aux conseillers municipaux.

Présents : Stéphane Galdemas, Edith Sylvestre, Christian Tribu, Lili Forgas, Eric Tracol, David Broc, Olivier Reboul, Eric Ketley ;

Absents : Alexandre Barbe, Emmanuel Hareau, Hervé Galland ;

Président de séance, le Maire : Stéphane Galdemas, secrétaire de séance : Edith Sylvestre.

Le jeune Sacha, 17 ans, est décédé le 21 août à la Tournelle. Nous pensons à lui, nous pensons à sa famille et à ses proches .

Ordre du jour

1 – Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 31 mars 2023

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2 – Ré-aménagement du bâtiment mairie et de l'ancienne église

Le prévisionnel financier de Drôme Aménagement Habitat (DAH) concernant les logements est présenté, il en ressort que la Commune apporterait une subvention de 4000€ et qu'à l'issue du bail, dans 50 ans, il n'est pas certain que DAH puisse récupérer ses 100.000 € de fonds propres apportés initialement.

Les documents présentés ce soir sont des esquisses, elles présentent les parti-pris architecturaux. Si elles sont approuvées, il est possible de demander des corrections qui ne remettent pas en cause les lignes directrices du projet, ou de demander que soient étudiées des options.

Les élus ou les habitants peuvent faire des suggestions auprès du Groupe de Travail qui doit assurer le lien avec l'architecte ou avec DAH.

Les esquisses des réaménagements de la mairie (dans son local actuel) et de l'ancienne église sont approuvées par 6 voix pour, une voix contre (Eric Tracol) et une abstention (Lili Forgas).

L'esquisse d'aménagement des logements est approuvée par 5 voix pour, 2 voix contre (Eric Tracol et Eric Ketley), une abstention (Lili Forgas).

Les remarques enregistrées par Christian Tribu au cours des différentes réunions consacrées à ces esquisses, y compris le Conseil Municipal de ce soir, seront transmises à DAH et deux options seront

demandées : une ouverture supplémentaire dans l'ancienne église permettant un meilleur éclairage naturel et la création d'un sas qui ferait « pendant » avec celui de la mairie.

Par 6 voix pour et 2 abstentions (Eric Tracol et Lili Forgas) le Conseil approuve le versement d'une subvention de 4000€ à DAH pour financer les travaux de réaménagement des logements.

Le Conseil autorise la demande de subventions auprès du Département, de la Région ou de tout autre organisme susceptible d'en accorder pour l'aménagement de la mairie et de l'ancienne église sur la base d'un montant d'opération de 278.834 € hors taxes. 6 voix pour, 2 abstentions (Lili Forgas, Eric Tracol).

3 – Demande de subvention pour la mise en sécurité des vestiges

Le Conseil approuve à l'unanimité la demande de subvention auprès de tout organisme, Département, Région, Association de sauvegarde ... pour la mise en sécurité des vestiges au dessus du village, pour un montant estimé de travaux de 79.425€, et autorise la conclusion d'un accord avec la Société des Monuments Anciens de la Drôme permettant la défiscalisation des dons que des particuliers souhaiteraient apporter à cette opération.

4 – Subventions

Les subventions suivantes :

Association familiale de Dieulefit : 300€

Restos du cœur : 300€

ADMR : 500€

sont approuvées à l'unanimité.

La subvention de 300 € à la Compagnie Troubles Champêtres est approuvée par 7 voix pour et une abstention (Christian Tribu).

5 – Étude du Vallon de la Malle : prolongation des délais

Les délais d'étude du réaménagement du Vallon de la Malle sont repoussés au 30 juin 2025, 7 voix pour, une voix contre (Eric Tracol).

6 – Participation de la commune à la mutuelle prévoyance des employés communaux

A l'unanimité le Conseil approuve que la Mutuelle Nationale Territoriale puisse bénéficier de la participation de la Commune à la mutuelle prévoyance des salariés de la commune .

7 – Evolution du Taux de la Taxe d'Habitation pour les résidences secondaires

Une majoration de la Taxe d'habitation pour les résidences secondaires de 20 % est approuvée par 6 voix pour et 2 voix contre (Eric Tracol et Lili Forgas).

8 – Acceptation d'un don

A l'unanimité le Conseil accepte le don d'un piano de la part de Mireille Moser.

9 – Informations

- Orange a demandé l'avis du maire sur une éventuelle fermeture du réseau téléphonique cuivre en janvier 2027 . Il a été répondu positivement sous condition que les services et les prix qui seront proposés sur la fibre soient similaires à ceux existant actuellement sur le cuivre ;

- La Communauté de communes va inviter prochainement tous les élus des communes à une séance d'information sur les modalités de mise en place d'un PLUI ;
- Travaux réalisés : réfection de la pile rive droite de la passerelle sur la Rimandoule, réfection de l'alimentation du lavoir rue de la Malle, débroussaillage du ravin de Blacheronde à l'entrée de l'aqueduc. Les travaux sur le Porte-cloches commenceront la semaine prochaine.

10 – Questions diverses

- l'éclairage du hall de la mairie et des logements ne fonctionne plus ;
- dans le cadre des expositions « Sillon » une ballade nocturne se déroulera le 6 octobre à 21h ;
- il faut éviter de planter des clous dans la Chapelle de Sénisse ;
- le revêtement de la route départementale est dangereux pour les motards (et les vélos) notamment en sortie de village vers la plaine ;
- le placard en métal qui se trouvait dans la sacristie de la Chapelle de Sénisse n'est plus utile, si personne ne le récupère d'ici jeudi prochain, il sera enlevé par XP2i ;
- jeudi prochain, il faudra demander à XP2i d'enlever les déchets de débroussaillage de son dernier passage ruelle du château et de vider les poubelles du cimetière .

la séance est levée à 23h